NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500084 - Récifs et landes de la Hague

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500084

1.3 Appellation du site

Récifs et landes de la Hague

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

22/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030439309

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,96139°

Latitude : 49,72278°

2.2 Superficie totale

9178 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

83%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	17 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50041	HAGUE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (83%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		459,35 *(5 %)*		P	B	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		73,5 *(0,8 %)*		P	B	C	C	C
1170 *Récifs*		2388,62 *(26 %)*		P	A	C	A	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		2,14 *(0,02 %)*		P	B	C	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		3,41 *(0,04 %)*		G	C	C	B	C
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		55,12 *(0,6 %)*		P	A	C	A	A
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		3,67 *(0,04 %)*		P	B	C	B	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		0,2 *(0 %)*		G	D			
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0 *(0 %)*		G	D			
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		2,25 *(0,02 %)*		G	C	C	B	C
4030 *Landes sèches européennes*		422,6 *(4,6 %)*		G	A	C	A	A
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0,01 *(0 %)*		G	D			
6410		1,94		G	C	C	B	C

Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)		*(0,02 %)*						
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,84 *(0,02 %)*		G	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,88 *(0,05 %)*		G	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,26 *(0 %)*		G	B	C	B	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		1,84 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0 *(0 %)*		M	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,02 *(0 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	1,43 *(0,02 %)*		G	D			
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		80,2 *(0,87 %)*		G	C	C	B	C
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	29,4 *(0,32 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	161	161	i	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	M	C	C	C	B

M	1324	*Myotis myotis*	p	198	270	i	P	M	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	w			i	P	G	B	B	C	B
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	P	G	B	B	C	B
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	G	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	P	G	D			
M	1365	*Phoca vitulina*	c			i	P	G	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	G	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			
P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	P	G	B	B	B	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Fulmarus glacialis*			i	P			X		X	
B		*Phalacrocorax aristotelis*	6	13	p	P			X		X	
B		*Numenius arquata*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	

B		*Haematopus ostralegus*	1	1	p	P			X		X	
B		*Larus marinus*	4	4	p	P			X		X	
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P			X		X	
B		*Sylvia undata*			i	P			X		X	
B		*Corvus corax*			i	P			X		X	
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
I		*Ostrea edulis*			i	P					X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
P		*Asplenium marinum*			i	P						X
P		*Centaurium scilloides*			i	P			X			
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Cynosurus cristatus*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Dryopteris aemula*			i	P			X			
P		*Inula crithmoides*			i	P						X
P		*Juncus capitatus*			i	P						X
P		*Lathyrus japonicus*			i	P						X
P		*Polycarpon tetraphyllum*			i	P						X
P		*Romulea columnae*			i	P						X
P		*Tuberaria guttata*			i	P						X
P		*Zostera marina*			i	P					X	
P		*Cytisus scoparius subsp. maritimus*			i	P						X
P		*Trichophorum cespitosum subsp. germanicum*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	83 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %

Autres caractéristiques du site

La presqu'île granitique de la Hague présente une grande variété de milieux : baies, petites criques, cordons de galets, falaises abruptes prolongées en mer par des récifs et des platiers rocheux aux eaux très brassées. Les murets de pierres sèches ajoutent un cachet pittoresque à cet ensemble paysager exceptionnel. Le climat hyper-océanique et le sol pauvre impriment leur marque sur la végétation (vastes landes).
La surface des habitats naturels de la directive ont été précisés sur la base de leur cartographie établie par le Conservatoire Botanique de Brest. La part de certains habitats naturels par rapport à la superficie totale du site est de 1% dans le tableau 3.1. En réalité, une partie d'entre eux ont une part inférieure à 1% avec des surfaces limitées : 1330 (3.8 ha), 2190 (5 ha), 6430 (1.4 ha), 7120 (3.8 ha), 9180 (31.4 ha).
La part de DPM représente plus de 80% de la superficie du site.

Zone marine au large de la presqu'île de la Hague :

La zone marine permet de couvrir un panel bathymétrique important, jusqu'à la profondeur de 82 m. Les pentes sont relativement fortes et alternent souvent entre replats et tombants.
La pointe de la Hague est directement exposée aux vents et à la houle, ainsi qu'aux très forts courants de marée, illustrés par le Raz Blanchard entre la Hague et l'île d'Aurigny, qui peut atteindre les 12 n#uds (un des courants les plus forts d'Europe). Les dépôts sédimentaires sont donc limités aux éléments les plus grossiers (cailloutis 28% - cailloutis graveleux 9% - graviers caillouteux 22% - graviers 4%) ; le restant des fonds (37%) étant essentiellement rocheux, souvent sous forme de récifs immergés. On peut estimer la profondeur moyenne à environ 30 m.

Vulnérabilité
: - Dynamique de fermeture des landes à bruyères qui, en l'absence de tout entretien, évoluent naturellement vers des landes hautes à ajonc ou à fougère grand-aigle.
- Fréquentation touristique importante aux abords des principaux panoramas (dérangement des colonies d'oiseaux, surpiétinement des milieux sensibles).
- Déprise agricole au niveau des parcelles présentant de fortes contraintes (accessibilité difficile, pentes) qui se traduit par l'enfrichement et l'embroussaillement des murets de pierres sèches si typiques de la Hague.
- Décharges sauvages sur l'ensemble du site, notamment sur le rivage.
- Pratique des incendies non contrôlés pouvant générer un appauvrissement de la richesse biologique.
- Eboulements au niveau des falaises.

Zone marine au large de la presqu'île de la Hague :
S'agissant d'un site proche de la côte, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle et de loisirs, sports nautiques
) qu'il conviendra d'identifier plus finement dès la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.

Les champs de laminaires, qui ont prévalu dans la proposition du site, constituent un habitat septentrional potentiellement menacé par le réchauffement climatique.

Des rejets d'eaux chaudes liés à l'activité de l'usine de traitement des déchets nucléaires de la Hague sont par ailleurs suceptibles de modifier les cortèges algaux et faunistiques en présence.

4.2 Qualité et importance

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- populations remarquables.

Zone marine au large de la presqu'île de la Hague :

La partie marine du site "Récifs et landes de la Hague" est principalement ciblée sur l'habitat d'intérêt communautaire "Récifs" (1170) a priori en bon état de conservation.

En effet, les substrats rocheux sous-marins offrent une stratification variée de communautés algales et animales, en fonction de la profondeur et des conditions hydrodynamiques. De ce fait, ils présentent souvent une grande biodiversité. Immergées dans leur totalité à marée haute, les zones rocheuses justifiant le site Natura 2000 sont plutôt soumises aux fortes actions hydrodynamiques (houle et courants de marée), et correspondent plus particulièrement à l'habitat décliné "Roche infralittorale en mode exposé". Elles sont constituées essentiellement par des récifs et des platiers rocheux, présentant tombants, trous et failles, et s'élevant jusqu'à 20 voire 30 m au-dessus des fonds. L'échancrure des platiers rocheux immergés permet parfois d'atténuer les conditions hydrodynamiques ce qui localement explique la présence, à échelle réduite, de l'habitat "Roche infralittorale en mode abrité".
Des peuplements de grandes algues brunes, les laminaires, se retrouvent sur ces secteurs. Laminaria digitata est régulièrement observée jusqu'à 8 m de profondeur. Laminaria hyperborea, qui affectionne les profondeurs les plus importantes, et dont la présence est majoritaire sur l'extension, s'observe quand à elle jusqu'à 13 m de profondeur. Ces "forêts" de laminaires permettent le développement d'une flore et d'une faune très diversifiées.
La présence de bancs de Modiolus modiolus, habitat inscrit sur la liste initiale de la convention OSPAR, reste à confirmer (Retière, 1979).
On note également la présence de plusieurs espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire : le grand Dauhin (Tursiops truncatus), le Marsouin commun (Phoecena phoecena), le Phoque gris (Halichoerus grypus) et le Phoque veau-marin (Phoca vitulina). Leurs observations sont très ponctuelles et lorsqu'elles concernent les échouages, cela ne constitue pas une preuve d'exploitation du secteur, notamment par le fait qu'il est très exposé aux courants et à la houle. Toutefois, il est à noter que le nord du Cotentin, et plus particulièrement le cap de la Hague, constitue un " sas " pour la faune marine (zone de passage). Le Phoque gris, qui affectionne plutôt les côtes rocheuses, est l'espèce de pinnipède qui présente le plus d'occurrences d'observations sur le secteur, mais cela reste irrégulier et ne concerne que des individus isolés. Pour le Marsoouin commun, petit cétacé farouche, plutôt solitaire ou se déplaçant en petits groupes, il est observé de plus en plus souvent sur le littoral bas-normand en provenance de la mer du Nord. Espèce ciblée par Natura 2000 et la convention OSPAR, la France pourrait avoir une responsabilité forte dans le maintien de son aire de répartition.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I

L	G04.01	Man#uvres militaires		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	G05.05	Entretien intensif des jardins publics / nettoyage des plages		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	K04.01	Compétition (flore)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	13,81 %
Etablissement public	2,25 %
Domaine communal	0,26 %
Domaine de l'état	%
Domaine public maritime	83,35 %
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Habitats côtiers. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 2. La Documentation française. 399 p.

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Espèces animales. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 7. La Documentation française. 353 p.

CELRL, Février 2001 - SIC FR2500084 "Côtes et landes de la Hague". Document d'objectifs. DIREN Basse-Normandie. 77 p. + tome annexes.

CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

FISHER E., 1929 - Recherches de bionomie et d'océanographie littorales sur la Rance et le littoral de la Manche. Annales de l'Institut Océanographique. Tome V, fascicule 3. pp. 202 à 429

FISHER-PIETTE E., 1932 - Répartition des principales espèces fixées sur les rochers battus des côtes et des îles de la Manche, de Lannion à Fécamp. Annales Institut Océanigraphique. Tome XII, fas. 4.

GECC, 1999-2003. Observations de Grand Dauphin (Tursiops truncatus) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosociologie - Bailleul, 514 p.

GEHU J.M., 1984 - Inventaire régionalisé des ZNIEFF du littoral atlantique de France (dunes, prés salés, falaises). CREPIS et Station de Phytosociologie - Bailleul.

Groupe Mammalogique Normand, 2004 - Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.

HAUGUEL J.C., LECOINTE A., 1996 - Expertise botanique des Landes de Vauville (Manche). Laboratoire de Phytogéographie, CELRL, 86 p.

JOUBIN L., 1911 - Etude sur les gisements de coquilles comestibles des côtes de France. La presqu'île du Cotentin. Bulletin de l'Institut océanographique n° 213.

LAHAYE V., MAUGER G. (2000) - GECC - Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (Tursiops truncatus). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

LECOINTE A. et PROVOST M., 1982-85 - Inventaire des landes et des pelouses calcicoles du Calvados et de la Manche. CREPAN, DRAE Basse-Normandie.

Les Plongeurs Naturalistes de Tatihou, août-septembre 1999 - Inventaire de la Faune et de la Flore Marines de La Hague. Mission Hague 1. 54 p.

Les Plongeurs naturalistes de Tatihou, 2003 - Inventaire de la faune et de la flore marines de la Hague. Mission Hague III. 29 p.

MAUGER G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

MEERSMAN P. et al. (2002) - GECC - Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liege, Belgium, 7-11 April 2002.

REBENT ifremer-EPHE-Université, Produit 2005. Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normano-breton ; Source B. Guillaumont et al., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normano-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont Saint-Michel, Ifremer-DERO-87.17-EL

Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 7158 Du Cap de Carteret au Cap de la Hague - Raz Blanchard au 1/47910 - Publication 1991

Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 7120 G - Carte de Sédimentologie (nature des fonds) Abords de Cherbourg - Du Cap de La Hague à la Pointe de Barfleur au 1/47800 - Publication 2003

SIBLET J.Ph. & VAUDIN A.C., 2007 - Justification des zonages NATURA 2000 en mer. Rapport MNHN-SPN/MEDAD. 34 p.

THOUIN F, 1980-1983 - Cartographie et étude des populations de Laminaires de Basse-Normandie. Univ. de Caen, 59 p.

UNIVERSITE DE RENNES, LABORATOIRE D'ECOLOGIE VEGETALE, 1983 - Identification et localisation des landes de France. Rapport de fin d'étude. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Direction de la Protection de la Nature, 259 p.

VASLET D., LARSONNEUR C. et AUFFRET J.-P., 1978. Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Orléans. Produit numérique Rebent Ifremer-BRGM, au 1/500 000, sous forme de polygones.

WAREMBOURG C. et al. (2005) - GECC - Bottlenose dolphins (Tursiops truncatus) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 april 2005.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	54 %
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	46 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DE LA HAGUE	*	0%
11	POINTE DE JARDEHEU - ANSE ST MARTIN	*	1%
11	NEZ DE JOBOURG	*	1%
11	FALAISES DU MUR BLANC	*	0%
11	DUNES DE VAUVILLE	*	1%
38	Site ornithologique des falaises de Jobourg	+	1%
38	Cordons dunaires	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
- Le site constitue en partie un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme
- Existence d'une zone de préemption du Conservatoire de l'Espace Littoral.

(compléments de la rubrique 5.1)

Extension en mer du Site d'Importance Communautaire n°FR2500084 " Côtes et landes de la Hague " arrêté par décision de la Commission européenne du 12 novembre 2007.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte du Littoral Normand

Adresse : 7, rue Pémagnie 14037 CAEN

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB COTES ET LANDES DE LA HAGUE
Lien :
http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf.N2000.FR2500084DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

- Une opération grand site permet d'amorcer la restauration, la conservation et l'aménagement des sites où la fréquentation touristique est la plus développée.
- Opération locale de la Hague (mesures agri-environnementales).

- Etat - Ministère de la Défense : Plusieurs terrains militaires figurent dans le périmètre du site. Il s'agit, en premier lieu, du sémaphore de la Hague (570 m2). Ce sémaphore sert à la surveillance du littoral. En second lieu, il s'agit de la batterie de Castel-Vendon (31,55 ha). En troisième lieu, il s'agit de l'AMER pour de nouvelles lignes de basse vitesse (16 m2). En dernier lieu, il s'agit de la chambre de répartition "les carrières" (115 m2). Tous ces immeubles sont en pleine propriétéde l'Etat (Ministère de la Défense). Le classement de ces terrains militaires dans le réseau Natura 2000 ne devra pas entraîner de gêne dans l'utilisation et la fonctionnement actuels et futurs du sémaphore.

Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet de la Manche réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle de compléter le document d'objectifs existant pour la partie marine étendue. Ces compléments devront définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des milieux et espèces marins d'intérêt communautaire concernés.
Après un diagnostic écologique du site et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié l'extension du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et l'opérateur local en charge de la rédaction du document d'objectifs pourront utilement s'appuyer sur les références technico-économiques pour les mesures de gestion des

sites Natura 2000 en milieu marin concernant les activités de pêche, d'aquaculture et de plaisance (commande passée auprès de l'Agence des aires marines protégées).
S'agissant des différentes activités, plans, programmes, travaux ou projets d'aménagement, ils pourront avoir lieu au sein ou à proximité du site " Récifs et landes de la Hague " pour autant qu'ils ne s'exonèrent pas des objectifs de conservation du site. S'ils sont susceptibles d'affecter le site de façon notable, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié le site. Dès lors, les porteurs de projets pourront s'appuyer sur les guides élaborés à l'échelon national :
- guide pour l'évaluation des incidences des projets d'extraction de granulats marins sur les sites Natura 2000 (en cours) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des dragages des chenaux de navigation et des immersions sur l'état de conservation des sites Natura - GEODE / BCEOM, août 2007 - (volet clapage en site Natura 2000 marin en cours de rédaction) ;
- guide sur l'étude d'impact des projets éoliens (volet mer en cours de rédaction) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des projets de création et d'extension de ports de plaisance et de sites de mouillages organisés (en cours).

Au sein du site, les activités de défense exercées sont en particulier :
- des missions opérationnelles de surveillance, de police, de défense ou de service public (sauvetage, assistance, lutte antipollution, etc.) par des navires ou des embarcations de la Marine nationale et de la gendarmerie maritime ;
- des missions de recherche et de neutralisation d'explosifs immergés en mer ou sur l'estran par des navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ;
- des missions opérationnelles et des patrouilles de surveillance, de police, de défense ou de service public par des aéronefs militaires sans restriction d'altitude ;
- des exercices et entraînements de navires de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des exercices et entraînements d'aéronefs militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions à 500 pieds terre et 100 pieds mer minimum) ;
- des exercices et entraînements de plongeurs et de commandos de la Marine nationale (entraînements nautiques, aériens et terrestres) ;
- des exercices et entraînements des forces spéciales du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29), sans restriction de lieu ou de période : activités sous-marines, aériennes et de surface.
Une zone d'exercices pour sous-marins est en outre située à proximité du site (au Nord Est).
Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.
La pérennisation de l'ensemble des activités et des missions précitées (activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer) ne devra pas être remise en cause par la désignation du site.